

Le Directeur général



Cabinet GERLOGE
26, avenue de Suffren
75015 PARIS

N/réf. : YT/110-16/0436

V/réf. : 9206/IL

Objet : Immeuble ASL Flandre Sud

A l'attention de Madame Iliane LUQUET

Paris, le 27 juin 2016

Madame,

J'accuse réception de votre courrier du 10 juin 2016 relatif aux volumes 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 39 et 40.

Après recherche, il s'avère que la SEMAVIP est toujours propriétaire de ces volumes.

J'ai donc saisi notre notaire, l'étude de Maître CHEVREUX afin qu'il prépare l'acte de cession, à titre gratuit, à l'ASL comme il était convenu dans lors de l'établissement de ses nouveaux statuts en 2001.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine DEPONT
Secrétaire Générale

Jean-François DANON

Copie : Madame LE PAPE, étude de Me CHEVREUX